

MONTGIROD

La lettre

CENTRON

Sommaire

- Familles d'accueil
- Eau et assainissement
- Naissances Baptêmes
Mariage
- Déneigement
- Bleuet de France
- Liste électorale

Partagez vos vacances, devenez Familles d'accueil

Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre.

Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 11 ans.

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime: désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille. Pour partager le chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous

- au 04 79 60 54 00
- mail: sc-chambéry@secours-catholique.asso.fr
- Secours Catholique, 297 chemin de la Martinière, 73000 BASSENS

*Communiqué de l'Équipe Accueil Familial de
Vacances Secours Catholique Chambéry*

Eau et Assainissement

Lors de sa réunion du 19 novembre dernier, le Conseil Municipal avait à faire face à un choix difficile. Il convenait en effet de fixer les tarifs de

Facturation de l'eau

Le relevé des compteurs d'eau se fera en début d'année.

La tarification se fera avec les mêmes taux que votre facture 2008.

RAPPEL Lors de votre relevé de compteur, si vous constatez une anomalie, après vous êtes assuré que votre installation ne comporte aucune fuite, merci de la signaler immédiatement en mairie, n'attendez pas de recevoir votre facture, il n'est alors plus possible de la modifier.

subvention de 238 000 €. Le conseil avait le choix entre plusieurs taux de 0,67 à 0,94. Afin de ne pas trop augmenter la facture 2010 le choix s'est porté sur un taux de 0,87 €/m³ ce qui nous permettra d'obtenir une subvention de 336 000 €. L'effort que nous devons tous faire (environ 48 € par foyer pour une consommation de 120 m³) permettra à la commune d'économiser 98 000 € soit une économie moyenne de 196 € par habitant.

Prix de l'eau en 2008

Comparaison des factures de plusieurs communes pour une consommation moyenne de 120 m³.

l'assainissement de l'eau pour l'année 2009. Du niveau de ces tarifs dépend le taux de la subvention que le Conseil Général allouera pour aider la commune dans son projet de station d'épuration, pour faire simple, plus l'assainissement de l'eau est facturé cher plus le taux de la subvention est élevé. Il s'agissait donc de trouver un juste compromis entre l'augmentation de notre facture d'eau 2010 (eau consommée en 2009) et la somme que la commune économisera en obtenant une subvention plus importante.

Sachez que les différents travaux qui seront réalisés, réfection des réseaux, réseau de refoulement, collecteur de transfert et station d'épuration (roseaux) coûteront environ 1 400 000 € HT. Le taux actuel de la taxe d'assainissement (0,47 €/m³) donnerait une


MONTGIROD	176,36 €
MOÛTIERS	211,26 €
NOTRE DAME DU PRÉ	212,60 €
CÔTE D'AIME	233,00 €

Naissances

Depuis notre lettre N°6 nous avons eu la joie d'accueillir dans notre commune

Ferdinand Martin -- Louvat né le 21 octobre

Eddy Ruffier né le 27 octobre

Page précédente 

 *Page suivante*

Baptêmes civils

Coline Baudin le 25 octobre
Timéo Trésallet le 29 novembre

Mariage

Sabine de Bortoli & Franck Baudin le 25 octobre
Nos vœux de bonheur à ces nouveaux mariés.

Téléthon

Dimanche 7 décembre
de 9h à 12h
Salle communale de Montgirod
Vente de gâteaux

Déneigement

L'employé communal, Robert, déneige les routes communales en commençant à Montgirod puis Le Villaret pour finir à Centron. Pour Centron, il y a une convention établie entre la Commune et le TDL d'Aime (DDE) pour que leurs personnels assurent le déneigement et le salage de l'axe principal, route des Allobroges depuis la D85 (ex RN90) et route des Sables jusqu'au Snack et bretelle d'accès à la RN90 en direction de Bourg Saint Maurice. Selon l'enneigement ils assurent un deuxième passage dans l'après-midi ou en soirée.

Remerciements

De la municipalité aux généreux donateurs:

- Lors du repas du CCAS du 23/11/08, vente de champignons en bois, offert par Monsieur BERTHET Roger, soit 87 € au profit du CCAS. Quelques champignons sont encore en vente, s'adresser à la Mairie.
- Lors du baptême civil de Timéo Trésallet, 79 € au profit du CCAS

Bleuet de France

- 359 opérations de transmission de mémoire ont été organisées partout en France pour les scolaires et le grand public (expositions, rencontres intergénérationnelles, visites de lieux de mémoire, spectacles...).

Lors de la cérémonie du 11 novembre 2008, la collecte a rapporté 65 €.

Désormais le Bleuet de France vous sera proposé les 8 mai et 11 novembre.

Liste électorale

L'année 2009 sera une année électorale, puisqu'au printemps aura lieu l'élection des Députés Européens. Si vous n'êtes pas encore inscrit(e) ne perdez plus de temps, **date limite 31 décembre 2008.**

Jeunes atteignant les 18 ans, vous n'avez rien à faire, votre inscription sur la liste électorale est automatique et vous recevrez votre carte électorale le moment venu.

Vous êtes français et n'êtes pas encore inscrit(e) sur la liste électorale et vous souhaitez le faire, adressez-vous à la mairie muni(e) des pièces suivantes:

1. Formulaire de demande d'inscription sur les listes électorales à l'usage des citoyens français (disponible en mairie).
2. Photocopie d'une pièce d'identité (passeport, carte nationale d'identité) en cours de validité, ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription (vous devrez présenter l'original de la pièce d'identité).
3. Selon le cas, un justificatif de domicile ou de résidence dans la commune ou un justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans.
4. Si la personne souhaitant s'inscrire habite chez ses parents, une attestation des parents établie sur papier libre, certifiant qu'il(elle) habite chez eux, et un justificatif de domicile des parents.

Vous êtes citoyen(ne) européen(ne) et n'êtes pas encore inscrit(e) sur la liste électorale et vous souhaitez le faire pour voter aux élections municipales et européennes, adressez-vous à la mairie muni(e) des pièces suivantes:

1. Formulaire de demande d'inscription sur les listes électorales à l'usage des citoyens non-français pour l'élection des Représentants Français au

Les fonds récoltés au profit de l'Œuvre Nationale du Bleuet de France par des bénévoles, viennent financer une partie des actions de solidarité et de mémoire menées par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre qui assure la gestion de l'œuvre depuis 1991.

Les actions:

- 48 100 personnes en grandes précarité ont été soutenues (appareillages de blessés de guerre, maintien à domicile, prise en charge des pupilles de la Nation...)

Parlement Européen (disponible en mairie).

2. Formulaire de demande d'inscription sur les listes électorales à l'usage des citoyens non-français pour les Élections Municipales (disponible en mairie).
3. Photocopie d'une pièce d'identité (passeport, carte nationale d'identité, titre de séjour) en cours de validité, ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription (vous devrez présenter l'original de la pièce d'identité).
4. Selon le cas, un justificatif de domicile ou de résidence dans la commune ou un justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans.

Page précédente ◀

▶ *Page suivante*